

BIEN_20182019_42_0341367B_181212161206

0340094T

ACADEMIE DE MONTPELLIER
RECTORAT ACADEMIE DE MONTPELLIER
31 RUE DE L'UNIVERSITE
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Budget initial

Etablissement émetteur de l'acte : COLLEGE PAUL BERT-0341367B

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement de l'acte : 42

Année scolaire : 2018-2019

Pour le recteur, et par délégation

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : PROJET D'ÉTABLISSEMENT : le budget doit être construit sur la base du projet d'établissement. Ce dernier n'est pas suffisamment suivi dans tous les domaines des différents services de votre budget prévisionnel. Merci d'effectuer en cours d'année les régularisations nécessaires, ou d'en tenir compte pour le prochain budget.

Observation n°2 : REPORTS RECETTES C/7411 : certains codes d'activités prédéfinis liés aux subventions d'État sont obligatoires (13xxxx, 16xxxx ou 19xxxx) et nécessaires pour effectuer le report d'information concernant votre utilisation des crédits octroyés par l'État (E.N) pour des actions spécifiques. Or, le report de ces crédits d'État n'est pas complet entre les recettes et les dépenses pour le service AP : certains montants du compte 7411 pour les recettes (2 195 €) sont repris de façon incorrecte sur des codes d'activité en 0XXXXX dans les dépenses. Merci d'effectuer les corrections qui s'imposent dès le début du nouvel exercice par une décision de l'ordonnateur.